



**LYCÉE PROFESSIONNEL**  
**RUE MARCEL GOULETTE**  
**DUPARC 97438 SAINTE MARIE**  
Tél: 0262 93 17 00 • Fax: 0262 53 71 57

**Lycée Professionnel Isnelle Amelin**  
**Rue Marcel Goulette**  
**Duparc**  
**97 438 SAINTE MARIE**

**MARCHE PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE**

.....  
**ART 28 ET 40.II et III 1° DU CMP**

.....  
**REGLEMENT DE LA CONSULTATION ET CAHIER DES CHARGES**

**OBJET** : FOURNITURE DE MOBILIER INTERNAT

**REFERENCE** : MAPA 2018 -MOBILIER INTERNAT

**Date limite de remise des offres : 10 JUILLET 2018**

**Heure limite de réception : 12h00 (heure locale)**

**Procédure de consultation :**

Marché passé selon une procédure adaptée en application des articles 27 et 30 alinéa  
8 du décret N°2016-360 relatif au Code des Marchés Publics

Le présent document fait référence au Cahier des Clauses Administratives Générales  
Fournitures Courantes et Services (C.C.A.G.-F.C.S.)

Le présent document comporte 7 pages numérotées de 1 à 7

## **SECTION I - ACHETEUR PUBLIC**

### **1°) PERSONNE PUBLIQUE :**

Lycée Professionnel Isnelle Amelin  
Rue Marcel Goulette  
Duparc  
97 438 SAINTE MARIE

### **2°) ADRESSE OU DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES PEUVENT-ETRE OBTENUES :**

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les soumissionnaires devront faire parvenir au plus tard cinq (5) jours avant la date limite de remise des offres une demande écrite à [gestion.9740921h@ac-reunion.fr](mailto:gestion.9740921h@ac-reunion.fr)

### **3°) ADRESSE OU LE MARCHE EST PUBLIE :**

Le soumissionnaire peut **télécharger** le présent règlement de consultation à l'adresse <http://lycee-isnelle-amelin.ac-reunion.fr/> rubrique « Gestion » / « Marchés Publics » et/ou sur la plateforme dématérialisée à l'adresse <http://mapa.aji-france.com/mapa/marche/>.

Il adressera **OBLIGATOIREMENT** un message électronique à l'attention de Rachel PACHIOTTI ([gestion.9740921h@ac-reunion.fr](mailto:gestion.9740921h@ac-reunion.fr)) confirmant sa participation à la consultation.

### **4°) ADRESSE A LAQUELLE LES OFFRES DOIVENT ETRE ENVOYEEES :**

Les offres seront transmises sous pli cacheté, afin de garantir leur confidentialité et porteront l'adresse et les indications suivantes :

#### **Par voie postale :**

Lycée Professionnel Isnelle Amelin  
Rue Marcel Goulette  
Duparc  
97 438 SAINTE MARIE

**MAPA N°2 /2018 « MOBILIER INTERNAT »**

**NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS**

Les offres devront être remises contre récépissé au service de gestion du lycée à partir du 2 juillet 2018 ou adressées par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception (recommandé,...).

Heures d'ouverture de l'établissement :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 08H00 à 12h00 - 13h00 à 16h00

Mercredi : 8h15 à 12h00

Les dossiers qui seront remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus, ils seront retournés à leurs auteurs.

## SECTION II - OBJET DU MARCHE

### 1°) OBJET DU MARCHE

Le présent marché a pour objet l'achat, la livraison et l'installation de mobiliers pour le lycée professionnel Isnelle Amelin.

### 2°) FORME DU MARCHE

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics. Le marché conclu sera un marché à bons de commande et fera référence aux dispositions du règlement de consultation valant cahier des charges.

### 3°) DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :

La durée de validité des offres est fixée à 180 jours (cent quatre-vingt jours) à compter de la date limite de remise des offres.

### 4°) DECOMPOSITION EN LOT :

Le présent marché comporte 3 lots.

#### **Lot 1 : Mobilier (Fournir pour chaque lot « meuble » un visuel en 3D couleur)**

##### **1-1 Armoires doubles (48 unités) voir croquis joint.**

Fourniture et mise en place d'une armoire double

\*chaque compartiment est fermé par une porte à un vantail, fermeture indépendante pour chaque vantail de type morillon porte-cadenas.

\* Portes avec 3 charnières indégonnables avec nœud apparent. Les charnières étant fixées sur la partie centrale de l'armoire.

\*Piètements métalliques thermolaqués RAL 1016.

Vérins silence de réglages en polyéthylène noir non tachant

\*L'ensemble des parois, séparations, portes et étagères et dos en mélaminé Hydrofuge de 19mm en extérieur et parois et étagères et dos, haute résistance suivant le nuancier \*DPC, teinte Argile U727. Aération en partie arrière (8 perçages ø30) en melaminé de 19 mm.

\*Chants pvc 2mm.

**\*Largeur : 1000 mm. Profondeur 500 mm. Hauteur 2000 mm.**

\*Une séparation médiane avec de chaque côté un aménagement intérieur composé : - d'une tablette haute fixe. - 2 tablettes réglables sur la partie basse et une tringle fixe indémontable pour le rangement des vêtements. Une niche tablette par coté (voir croquis pour l'ensemble)

**Largeur : 300 mm. Profondeur 200 mm. Hauteur 200 mm** \*Classement au feu M3.

\* Prévoir fixation murale

##### **1-2 Armoires simples (16 unités)**

Fourniture et mise en place d'une armoire simple.

\* Structure en panneau de particules surfacé mélaminé haute résistance tout élément ép. 19 mm

\* Chants pvc 2mm

\*Aménagement intérieur en panneau de particules surfacé mélaminé haute résistance ép. 19 mm.

\* Portes avec 3 charnières indégonnables avec nœud apparent et ouverture à 180°.

\*Fermeture par serrure à clé.

- \*L'ensemble des parois, portes et étagères en mélaminé haute résistance suivant le nuancier DPC, teinte Argile U727. Aération en partie arrière (8 perçages ø30) en melaminé de 19 mm.
- \*Piètement métallique monobloc en tube 40 x 20 mm ép. 1,5 mm hauteur 140 mm et cadre sous structure en tube 40 x 20 mm ép. 1,5 mm thermolaqués RAL 1016.
- \*Soudures avec apport de matière.
- \*Vérins silence de réglages en polyéthylène noir non tachant..
- \*Chants pvc 2mm
- \*Hydrofuge
- \*Largeur : 600 mm. Profondeur 450 mm. Hauteur 2000 mm.
- \*Aménagement intérieur: Tablette haute fixe et séparation médiane en partie inférieure avec : - d'un côté trois tablettes réglables - de l'autre une tringle fixe indémontable pour le rangement des vêtements.
- \*Classement au feu M3.
- \* Prévoir fixation murale

### **1-3 Lits simples type PMR (4 unités)**

Lit + sommier + matelas conformes à la réglementation « handicapés »

## **Lot 2 : Literie**

### **2-1 Matelas (36 unités)**

Fourniture et mise en place de matelas **80 x 190** cm en mousse. Épaisseur 15cm. type Barbade chez Manutan ou équivalent, Mousse polyuréthane Haute Résilience. Traitement anti-bactérien, anti-moisissure et anti-acarien, traitement anti feu. Conforme aux normes NF EN 597- (cigarette) et 597-2 (alumette) Recommandation GPEM/CP 2005, classe C

### **2-2 Alèses (36 unités)**

Forme housse.- 80\*190 cm

- Dessus 100 % microfibres polyester
- Dessous membrane polyuréthane
- 180 g/m<sup>2</sup>
- Lavage en machine à 60°
- anti feu
- anti acariens

## **Lot 3 : Rideaux (66 unités)**

Fourniture et mise en place de rideau en tissu pour occultation totale de classement au feu M2 minimum monté sur rail compris les coupes, les finitions des bords, les assemblages par coutures, les œillets en métal chromé, le rail en acier chromé avec un système d'accroche mobile, les fixations sur tous supports et toutes sujétions.  
Teinte gris

MODE DE METRE : à la surface de la baie à occulter plus 20 % pour recouvrement.  
64 unités dimensions 1100\*1500mm (hauteur \* largeur)  
2 unités à 1300\*1300mm

Les entreprises pourront répondre à un ou plusieurs lots.

**Les fiches techniques et de données de sécurité (et notamment les PV de réactions au feu) devront impérativement être fournies sans quoi leur absence entrainera le rejet de l'offre.**

Les candidats devront répondre à l'offre de base et présenter une proposition conforme au dossier de consultation sans quoi l'offre sera rejetée

#### **5°) DUREE DU MARCHE :**

Le marché est passé pour 12 mois.

#### **6°) PRESENTATION DE L'OFFRE :**

- La facture pro-forma en TTC accompagnée des notices techniques des matériels établi pour chacun des lots, celle-ci-précisera la durée de garantie et les délais de livraison.
- Le présent règlement valant cahier des charges

Le lycée se réserve le droit de modifier à la baisse l'état de ses besoin en cas de nécessité financière ou de les argumenter si les prix proposée le permettent sans porter atteinte au principe de concurrence entre les opérateurs économiques ; les candidats dont les offres n'auront pas été retenues ne pourront s'en prévaloir en cas de recours.

#### **7°) DETERMINATION DES PRIX :**

Les prix sont fermes et non révisables pendant toute la durée d'exécution de ce marché.  
Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales, ou autre frappant obligatoirement la fourniture ainsi que tous les frais afférents au conditionnement, à l'emballage, à la manutention, à l'assurance, au transport jusqu'au lieu de livraison, aux frais de montage.  
L'offre de prix fera apparaître le montant HT, le montant de la TVA et le total TTC.

#### **8°) CONDITION D'EXECUTION OU DE LIVRAISON :**

##### **8-1 / Livraison :**

Les frais de livraison sont à la charge du titulaire (franco de port).

Les livraisons doivent être conformes aux commandes.

Le lycée sera prévenu de la date et de l'horaire de livraison.

Le bulletin de livraison doit être complet (nom, adresse, référence de la commande, date de livraison, caractéristiques de la fourniture, quantités livrées).

Adresse de livraison :

**Lycée Professionnel Isnelle Amelin  
Rue Marcel Goulette  
Duparc  
97 438 SAINTE MARIE**

##### **8-2 /Installation:**

Les opérations d'installation du matériel seront effectuées par le prestataire. Elles comprennent le déballage, le montage, l'installation.

L'enlèvement des emballages vides est à la charge du titulaire. Ces opérations se feront en présence d'un responsable du lycée.

#### **9°) GARANTIES :**

Le fournisseur est tenu de préciser la durée et le contenu de la garantie accordée aux différents articles.

## SECTION III - PROCEDURE

### 1°) TYPE DE PROCEDURE

Marché public < à 90000€ HT passé en application de l'article 28 du code des marchés publics.

### 2°) EXAMEN DES OFFRES

Toute offre incomplète ou ne correspondant à la demande pourra être rejetée.

#### 2-1°) Critères de choix des offres :

Le jugement sera effectué dans les conditions prévues à l'article 53 et suivants du code des marchés public, offre économiquement la plus avantageuse étant retenue, appréciée en fonction des critères pondérés ci-après :

- 1<sup>e</sup> - Prix (60 points) : N1

Le prix de l'offre est noté sur la base de la formule suivante :

Offre de prix la plus basse / prix de l'offre considérée x 70 = nombre de points

- 2<sup>e</sup> - La valeur technique et garantie (20 points) : N2

- 3<sup>e</sup> - Le délai de livraison (20 points) : N3

- Semaine 39 à 41 : 20 points

- Semaine 42 à 43 : 10 points

- Semaine suivante: 0 point

Pénalités en cas de non respect du délai de livraison

#### 2-2°) Classement des offres :

Le classement des offres s'effectue de la note finale la plus élevée à celle la plus basse, en additionnant, pour chaque offre, les notes obtenues pour chaque critère. Le classement se fera en fonction du résultat ci-après :

$$N \text{ (note finale)} = N1 + N2 + N3$$

**Le lycée se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation.  
Le lycée se réserve le droit de négocier**

### 3°) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :

3-1°) DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 10 juillet 2018

3-2°) HEURE LIMITE DE RECEPTION au secrétariat de gestion DES OFFRES : 12h00 (heure locale)

#### **4°) MODALITES DE REMISE DES OFFRES :**

L'offre doit obligatoirement être rédigée en français et en euros. L'offre se compose des pièces suivantes :

- Le présent règlement de consultation valant cahier des charges paraphé, daté et signé.
- Un devis par lot soumissionné avec mention de la durée de garantie et des délais de livraison pour chaque article.
- L'acte d'engagement signé en double exemplaire
- Un relevé d'identité bancaire
- Les notices techniques des matériels avec visuels pour les armoires

#### **5°) MODALITES DE NOTIFICATION :**

Les candidats dont l'offre n'aura pas été retenue seront informés par courriel avec accusé de réception. Cette notification du refus de l'offre par voie électronique ouvre un délai de recours de 11 jours à compter de sa notification.

Le candidat retenu sera avisé par courriel avec accusé de réception avec information sur la date de notification officielle d'attribution du lot ou des lots concernés. Passé le délai de 11 jours, le marché sera notifié par l'envoi d'un bon de commande soit par voie électronique soit par fax.

Toutefois, le lycée Professionnel Isnelle Amelin se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation pour des motifs d'intérêt général, y compris financier. Dans ce cas, tous les candidats seront informés

Les soumissionnaires seront avertis par écrit de l'acceptation ou non de leur offre. Le marché sera conclu, avec le soumissionnaire retenu, par un acte d'engagement.

#### **6°) MODE DE REGLEMENT ET PENALITES :**

Le paiement se fera par mandat administratif sur présentation d'une facture portant les mentions obligatoires. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification.

Le délai contractuel d'exécution est celui de la livraison. Son non respect par le fait de l'opérateur économique entraîne des pénalités forfaitaires de 50€ par jour calendaire.

Acceptation du présent règlement de consultation par le candidat, précédé de la mention « lu et approuvé » :

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Le soumissionnaire,  
(Signature + cachet)